

Image not found or type unknown



Comprommis de vente hors delai

Par **kiki39**, le **21/07/2014 à 16:49**

Bonjour,
J ai signé en aout 2013 une promesse d achat, la signature de l acte de vente définitive devait etre réalisée au 15/11/13.(date indicative)
Le vendeur avait indiqué 11500€ de meubles pour un appartement au prix de vente total de 55000€.
Nous en sommes au 3ieme notaire car les 2 premiers n ont pas voulu nous faire signer.
J ai du coup repris ma notaire et signé un papier où je dis que j accepte de signer la vente avec un montant légal pour le mobilier , environ 5% de la vente.
À ce jour aucune nouvelle du notaire du vendeur..
Puis je me rétracter sans y perdre trop???
Merci d avance pour vos précieuses réponses.